



Conseil en gestion
des arbres d'ornement

Laurent Schaffar EI
06 60 03 96 09
cambios.fr
laurent.schaffar@cambios.fr

9 LD Le Petit Launay
35410 Châteaugiron
France

siret 48081056300035
naf 74.90B



Photo 1: Chêne de cette étude, ancien têtard délaissé, puis mutilé, avant conversion partielle.

Un chêne têtard : forme délaissée puis mutilée et maintenant en conversion partielle

30 mars 2023

Un peu d'histoire

Un arbre têtard, ou ragosse ou ragole en Ille-et-Vilaine, est un arbre qui jouit d'un statut particulier lié à une pratique agricole. Ce sont actuellement des chênes pédonculés, présents dans les anciennes haies bocagères ou dans des agglomérations lorsqu'ils ont été conservés. L'usage voulait que son propriétaire possède le tronc et que le locataire (ou fermier ou métayer) a le droit d'en récolter les branches. Le bail de base est de 9 ans. De ce fait, les branches étaient récoltées tous les 9 ans, en début de location.



Photo 2 : Anciens charmes têtards en forme délaissée, Cesson-Sévigné (35)

Le têtard est à distinguer de la coupelle. Celle-ci est sélectionnée pour ses qualités de bois d'œuvre : tronc droit et peu branchu.



Photo 3 : Un chêne pédonculé qui a été traité en coupelle, Châteaugiron (35)

Le chêne têtard, donc, bénéficiait d'une taille tous les 9 ans. Le diamètre des branches coupées est d'environ 10 cm au niveau du tronc, ce qui est cohérent par rapport aux diamètres préconisés pour les arbres à bonne compartimentation.

Objet de cette étude

La présente expérimentation vise à observer les effets de la taille de conversion sur le tronc de ce chêne ex-têtard.

Historiquement, le chêne de la présente étude a été un têtard, puis il a été délaissé. C'est-à-dire que sa ramure s'est déployée depuis le tronc et de la tête. Il s'en suit un développement du houppier depuis la tête et de branches latérales depuis le tronc. Celles-ci ont grandi et ont été coupées il y a 30 ans. Elles étaient de diamètre 20-30 cm, trop gros pour être compartimentées et les plaies refermées.

Suite à l'ablation des branches latérales le tronc a émis des suppléants, ces branches qui alimentent une "usine à bois" qui sert à consolider le tronc et renforcer les blessures liées à la taille drastique. Et pour que cet arbre conserve l'image qu'on se fait d'un arbre (un tronc droit non-branchu et un houppier au-dessus), les suppléants étaient retirés tous les 1 à 2 ans.



Photo 4 : Cet aulne a subi sa crise de transplantation pendant 10 ans. Les signes de reprise arrivent. Il est tentant de retirer les suppléants du bas du tronc pour des raisons esthétiques mais ceux-ci ont une fonction. Ils ont sûrement relayé les rameaux épigés.

Cette tâche n'allait-elle pas à l'encontre de la physiologie de l'arbre ? Les suppléants paraissent souvent inesthétiques et sont trop régulièrement supprimés mais ils ont une

réelle fonction qu'il convient de respecter. Il a donc été décidé de réaliser une taille de conversion sur les suppléants du tronc.

La taille de conversion ([Drénou Christophe, La taille des arbres d'ornement - 2e édition](#) et [Pascal Genoyer, document téléchargeable sur le site du ministère de la culture](#)) consiste à aider un arbre à passer d'une forme à une autre. Le plus souvent d'une forme architecturée (plateau-rideau, tête de chat, têtard) à une forme semi-libre. La "non-taille" provoque souvent l'étiollement et/ou l'enroulement des branches et des fourches fragiles.



Photo 5 : Le chêne de l'étude après la première taille de conversion.

Toutes les branches latérales du tronc ont 3 ans. Elles ont parfois eu plusieurs unités de croissance par an. Environ 60% de branches ont été taillées. Les plus vigoureuses ont été conservées. Une seconde, voire une troisième sélection sera effectuée (pas encore programmée(s)).

Issus de bourgeons adventifs, les suppléants n'ont pas, à ce stade, un ancrage profond dans le bois. Il semblerait qu'ils "prennent racine" juste sous l'écorce. On peut estimer que l'ancrage de ces branches est mécaniquement moyen.

Observations futures à mener :

- Y aura-t-il de nouveaux suppléants ? quelle quantité ? quelle pérennité ?
- Les nouveaux suppléants seront-ils à tailler lors de la prochaine sélection ?
- Comment l'ancrage des suppléants conservés va-t-il évoluer ?
- Y a-t-il un effet bénéfique sur les blessures non-occultées ?



Photo 6 : Avant / après monté dans la même image

Laurent Schaffar